



PAROISSES DE SAINT-RAPHAËL

« Un pass libertaire... »

Depuis le 21 juillet 2021, le « pass sanitaire » est obligatoire pour les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes (salles de spectacle, les parcs d'attractions, les salles de concert, les festivals, les salles de sport, les cinémas...).

Début août 2021, il le sera également dans les cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, ainsi que pour les voyages en avion, train et car pour les trajets de longue distance.

Puisque selon le gouvernement d'autres lieux pourront s'ajouter à cette liste, beaucoup de chrétiens se demandent, non sans angoisse, si le pass sanitaire sera rendu obligatoire pour entrer dans un lieu de culte.

Personne ne peut à ce jour répondre à cette question. Une chose est sûre, le gouvernement a pour objectif de vacciner la totalité de la population française et ce le plus rapidement possible.

Bien que l'on puisse polémiquer sur le bien-fondé d'un tel objectif, là n'est pas le propos de cet éditorial. Ce qui m'inquiète particulièrement ce n'est pas l'objectif en tant que tel, que le moyen utilisé pour le réaliser.

Le pass sanitaire me semble être une atteinte particulièrement grave à la liberté.

Si le gouvernement a la certitude que la vaccination générale est absolument indispensable, alors qu'il la rende obligatoire. Même si nous pouvons être en désaccord sur ce point, la violence faite à la liberté est moins grande lorsqu'elle vient d'une loi promulguée par l'état que par cette mise en place d'un pass sanitaire. Peut-être objecterez-vous que la contrainte qu'exerce le gouvernement sur le citoyen est absolue. Qu'elle se fasse par la loi ou par la nécessité de présenter un pass sanitaire pour sortir de chez soi, la vaccination est devenue obligatoire !

Mais, dans le premier cas, seule la police est en charge de faire respecter une loi. Dans la mise en place de ce pass sanitaire, le gouvernement se décharge sur le citoyen du rôle de faire respecter la loi et, ce faisant, de l'inévitable confrontation qui en découle.

L'obligation qu'un serveur de bistrot aura de vérifier la vaccination et la pièce d'identité d'un client pour pouvoir lui servir un café engendra immédiatement une certaine forme de tension et de désagrément. Comment peut-on demander à une guichetière de cinéma de faire le travail d'un gendarme ! Avec la création de ce pass sanitaire, nous basculons dans un monde nouveau dans lequel l'État contraint chaque citoyen à contrôler son prochain.

Le citoyen peut, s'il le désire, s'affranchir d'une loi qu'il juge inique. Il prend alors le risque de se faire punir par la police. Mais cela n'est plus possible quand chaque citoyen est transformé par l'état en agent de police ! Qui peut prétendre qu'un tel dispositif permette de « retrouver la liberté » ? Il va nécessairement transformer nos vies quotidiennes, nos relations humaines. Il constitue un précédent redoutable en matière de contrôle permanent.

Don Louis Marie DUPORT

ÉVANGILE

17^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean 6, 1-15

En ce temps-là, Jésus passa de l'autre côté de la mer de Galilée, le lac de Tibériade. Une grande foule le suivait parce qu'elle avait vu les signes qu'il accomplissait sur les malades. Jésus gravit la montagne, et là, il était assis avec ses disciples. Or, la Pâque, la fête des Juifs, était proche. Jésus leva les yeux et vit qu'une foule nombreuse venait à lui. Il dit à Philippe : « Où pourrions-nous acheter du pain pour qu'ils aient à manger ? » Il disait cela pour le mettre à l'épreuve car il savait bien, lui, ce qu'il allait faire. Philippe lui répondit : « Le salaire de deux cents journées ne suffirait pas pour que chacun reçoive un peu de pain. » Un de ses disciples, André, le frère de Simon-Pierre, lui dit : « Il y a là un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons, mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ! » Jésus dit : « Faites asseoir les gens. » Il y avait beaucoup d'herbe à cet endroit. Ils s'assirent donc, au nombre d'environ cinq mille hommes. Alors Jésus prit les pains et, après avoir rendu grâce, il les distribua aux convives ; il leur donna aussi du poisson, autant qu'ils en voulaient. Quand ils eurent mangé à leur faim, il dit à ses disciples : « Rassemblez les morceaux en surplus, pour que rien ne se perde. » Ils les rassemblèrent et ils remplirent douze paniers avec les morceaux des cinq pains d'orge, restés en surplus pour ceux qui prenaient cette nourriture. À la vue du signe que Jésus avait accompli, les gens disaient : « C'est vraiment lui le Prophète annoncé, celui qui vient dans le monde. » Mais Jésus savait qu'ils allaient l'enlever pour faire de lui leur roi ; alors de nouveau il se retira dans la montagne, lui seul.

ÉVÈNEMENTS PAROISSIAUX

DIMANCHE 25 JUILLET

17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement
18h30 Première Messe de Don Jérôme à la Basilique suivie d'un apéritif

Baptêmes : Antonin ROSE (Victoire)
Bonnie BORJA (Sainte-Bernadette)

QUÊTE IMPÉRÉE POUR LES PRÊTRES ÂGÉS

LUNDI 26 JUILLET

20h30 Concert à la Basilique (voir page 2)

MERCREDI 28 JUILLET

17h30 Chapelet suivi à 18h de la Messe à N.-D. de la Paix

JEUDI 29 JUILLET

Baptême : Mathilde CANDELLA (Victoire)

SAMEDI 31- JUILLET

Baptême : Flavio PASSANI (Victoire)

DIMANCHE 1^{er} AOÛT

9h30 Procession de l'église San Rafeu à la Basilique

10h Messe solennelle de la Saint-Pierre

17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement

18h30 Messe en grégorien à la Basilique

Baptême : Lise DESCHAMPS (N.D. de la Paix)

PRIONS POUR LES DÉFUNTS DE CETTE SEMAINE

NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE : Christine DAIM

NOTRE-DAME DE LA PAIX : Ermida BIANCO

AGAY : Martine MERCIER

PUBLICATION DES BANS

Il y a projet de mariage entre :

Alain DELMER et Béatrice FONTENIER

30 juillet à 11h à Agay

Antoine GUILHAUMON et Annabel HENRION

31 juillet à 16h30 à Boulouris

JOURNÉE MONDIALE DES GRANDS-PARENTS

à l'occasion de la journée mondiale des grands parents et des personnes âgées du 25 juillet 2021 le MCR (Mouvement Chrétien des Retraités) organise "le temps du goûter".

Si vous souhaitez en savoir plus sur le MCR : www.mcr.asso.fr ou contacter M. J.C au GAIDRY 06 14 06 20 48



MISSION D'ÉVANGÉLISATION ANIMÉE PAR LE GROUPE ANUNCIO

DU 31 JUILLET AU 6 AOÛT 2021 EN CENTRE-VILLE DE SAINT-RAPHAËL

GRANDE VEILLÉE CHAQUE SOIR À 20H30 À LA BASILIQUE

AGENDA DES MESSES



PAROISSES DE SAINT-RAPHAËL

DIMANCHE 25 JUILLET - 17^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

8h30 N.D. de la Victoire :

Famille RONDEVAIR Laurence et Jocelyne

9h Le Dramont : Denise et Jean-Pierre GENOUX

9h30 Boulouris : Jean-Pierre SIGNORET

9h30 Tous les Saints : Yvette BRIET

10h30 N.D. de la Victoire : Antonio et Camilla TARQUINIO

Nanie et Claude CHAPUIS et Gabriel, Philippe MARICHIAL

Action de grâce pour la guérison de Josuée

10h30 Agay

11h Sainte-Bernadette : Louis NICOLAS

11h N.D. de la Paix : Anne-Marie LÉ, Marie-Thérèse JACOB

Simone de WOILLEMONT

18h30 N.D. de la Victoire : Colette

LUNDI 26 JUILLET - Saint Joachim et Sainte Anne

Parents de la Vierge Marie, Mémoire

18h N.D. de la Victoire : Marie-Thérèse MONTOYA

Intentions particulières, Bernard PELTIER

MARDI 27 JUILLET - Férie

8h N.D. de la Victoire : Mario et Laurence MAZZAROLO

18h Sainte Bernadette : Jacques JAUFFRET

18h Le Dramont

MERCREDI 28 JUILLET - Férie

8h N.D. de la Victoire : Jean-Pierre MERY

9h Agay

18h N.D. de la Paix : Élise SUZAN

JEUDI 29 JUILLET - Sainte Marthe, Mémoire

8h N.D. de la Victoire : Michel ALASNIER

18h N.D. de la Victoire : Lucienne MENARD

18h Le Dramont : Famille PEGARD-BUSIN

VENDREDI 30 JUILLET - Férie

8h N.D. de la Victoire : Angelino et Raphaël, enfants non nés

18h Sainte-Bernadette : Michèle LALIEVE

18h Agay

SAMEDI 31 JUILLET - Saint Ignace de Loyola

Prêtre, Mémoire

8h N.D. de la Victoire : Norbert WALTER

9h Agay

18h30 N.D. de la Victoire : Bernard TOURNEBOEUF

DIMANCHE 1^{er} AOÛT - 18^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

8h30 N.D. de la Victoire : Pierre TOMÉI

9h Le Dramont : Annick GABRIARGUE

9h30 Boulouris : Action de grâce pour le mariage de

Camille et Antonio

9h30 Tous les Saints

10h N.D. de la Victoire : Famille GOUBAN-LIRET

Michel MAUMY

10h30 Agay : Martine MERCIER

11h Sainte-Bernadette :

11h N.D. de la Paix : Simone de WOILLEMONT, Élie LUCOT

Jeanine CHEURLIN

18h30 N.D. de la Victoire : Jacques BLONDELET

DÉCÈS

BANS

MCR

ANUNCIO EN MISSION



CAMP D'ÉTÉ DU PATRONAGE



Dimanche 11 juillet, après la première messe de Don Louis-Gustave à Sainte-Bernadette, parents, enfants et animateurs ont tous déjeuné ensemble avant de prendre la route en direction de Trescléoux, petit village des Hautes-Alpes et lieu de notre camp.

Au programme de ces quelques jours : baignades, olympiades, bricolages, grand jeux, le tout sur le thème des voyages de Saint Paul. Le sommet de nos journées : la Messe quotidienne !

Chaque soirée a été animée par une belle veillée !

Merci à Isabelle pour les bons repas mitonnés chaque jour, merci à Claudine d'avoir soigné les petits bobos, merci aussi aux deux Soeurs présentes avec nous, ainsi qu'à Lise, la directrice du camp, merci à nos prêtres : Don Louis-Marie et Don Louis-Gustave et Don Axel (diacre). Nous gardons tous un merveilleux souvenir de ce camp ! Gravons dans notre cœur une des paroles de Saint Paul : « Soyez dans la joie ! »

RÉNOVATION DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE

La Basilique va se refaire une beauté. Pendant les travaux de remise en conformité effectués par la mairie, nous ferons le ravalement intérieur. Il y aura 4 à 6 mois de fermeture de la Basilique à partir de l'automne. Par ailleurs l'orgue a besoin aussi d'être restauré en profondeur.



Nous comptons sur vous pour apporter un soutien financier à cette rénovation.

Des enveloppes sont mises à votre disposition dans chaque église.

N'hésitez pas à en prendre et à en distribuer autour de vous à des personnes susceptibles de nous aider.

Chaque euro compte ! Merci pour votre générosité.

CET ÉTÉ, CONCERTS D'ORGUE À LA BASILIQUE

Pour leur 10^{ème} anniversaire Les Amis de la Basilique
avec le soutien de la Mairie de Saint-Raphaël

vous invitent

LUNDI 26 JUILLET À 20H30

Jean Christophe Aurnage

Titulaire du grand orgue de l'église du Sacré Coeur de Monaco et Isabelle HAQUETTE à la Flûte traversière

LUNDI 2 AOÛT À 20H30

Pascal REBER

Titulaire du grand orgue
de la Cathédrale N.-D. de Strasbourg

LUNDI 9 AOÛT À 20H30

Michel COLIN

Co-Titulaire du grand orgue
de la Basilique Notre-Dame de la Victoire

DIMANCHE 15 AOÛT À 20H30

Stélian NANO avec l'ensemble "Les semeuses"

Adèle PONS et Madeleine VEBB
Co-Titulaire du grand orgue de Notre-Dame de la Victoire

Entrée libre - Participation aux frais



18^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE - 1^{er} AOÛT 2021

Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean 6, 24-35

En ce temps-là, quand la foule vit que Jésus n'était pas là, ni ses disciples, les gens montèrent dans les barques et se dirigèrent vers Capharnaüm à la recherche de Jésus. L'ayant trouvé sur l'autre rive, ils lui dirent : « Rabbi, quand es-tu arrivé ici ? » Jésus leur répondit : « Amen, amen, je vous le dis : vous me cherchez, non parce que vous avez vu des signes, mais parce que vous avez mangé de ces pains et que vous avez été rassasiés. Travaillez non pas pour la nourriture qui se perd, mais pour la nourriture qui demeure jusque dans la vie éternelle, celle que vous donnera le Fils de l'homme, lui que Dieu, le Père, a marqué de son sceau. » Ils lui dirent alors : « Que devons-nous faire pour travailler aux œuvres de Dieu ? » Jésus leur répondit : « L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé. » Ils lui dirent alors : « Quel signe vas-tu accomplir pour que nous puissions le voir, et te croire ? Quelle œuvre vas-tu faire ? Au désert, nos pères ont mangé la manne ; comme dit l'Écriture : Il leur a donné à manger le pain venu du ciel. » Jésus leur répondit : « Amen, amen, je vous le dis : ce n'est pas Moïse qui vous a donné le pain venu du ciel ; c'est mon Père qui vous donne le vrai pain venu du ciel. Car le pain de Dieu, c'est celui qui descend du ciel et qui donne la vie au monde. » Ils lui dirent alors : « Seigneur, donne-nous toujours de ce pain-là. » Jésus leur répondit : « Moi, je suis le pain de la vie. Celui qui vient à moi n'aura jamais faim ; celui qui croit en moi n'aura jamais soif. »

Barbecue de l'été à Sainte-Bernadette

Tous les samedis de 18h30 à 22h à partir du 3 juillet et jusqu'au 28 août

Apportez votre viande à griller, vos salades et vos desserts

à partager ainsi que vos boules de pétanque pour un
temps de convivialité ouvert à tous !

Fête de la Saint-Pierre

DIMANCHE 1^{er} AOÛT 2021

8h30 : Messe basse

9h30 : Départ de la procession de l'église San Raféu à la Basilique

10h : Grand-Messe à la Basilique suivie de la procession au Lion de Mer

17h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement à la Basilique - 18h30 : Messe en latin

20h30 : Grande veillée animée par *Anuncio*



SAINTE MARTHE DE BÉTHANIE

Fêtée le 29 juillet

Selon le Nouveau Testament, Marthe de Béthanie est une disciple de Jésus-Christ, sœur de Lazare et de Marie de Béthanie qui assiste à la résurrection de son frère Lazare. Marthe est aussi mentionnée avec sa sœur Marie où elle offre l'hospitalité à Jésus. Enfin, l'Épître des apôtres, écrit apocryphe chrétien datant de 120 apr. J.-C., la présente comme une des principales femmes témoins de la résurrection de Jésus avec Marie de Magdala et Sara.

Sainte très populaire dans un Moyen Âge pour lequel l'hospitalité est une vertu cardinale, celle qui accueillit le Christ en sa demeure est une

femme active — par opposition à sa sœur Marie la contemplative — qui a pu servir de modèle politique aux souveraines du XIII^e siècle, en particulier à Jeanne de Flandre et de Hainaut.

« Un jour qu'ils étaient en chemin, Jésus entra dans un village et une femme, nommée Marthe, le reçut en sa maison. Elle avait une sœur nommée Marie, laquelle, assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. Cependant Marthe s'occupait avec empressement des soins nombreux du service et, s'arrêtant devant Jésus, elle lui dit : Seigneur, souffrirez-vous que ma sœur me laisse servir seule ?

Dites-lui donc qu'elle m'aide. Le Seigneur lui répondit : Marthe, Marthe, vous prenez de l'inquiétude et vous

vous troublez au sujet de beaucoup de choses. Or, une seule est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée. ». Cette scène est représentée par Théodore Chassériau en 1852 dans un tableau intitulé "Le Christ chez Marthe et Marie". Marthe porte une cruche sur l'épaule, tandis que Marie est assise aux pieds de Jésus.

Selon la tradition provençale, Marthe s'est établie, après la mort du Christ, en Provence aux Saintes-Maries-de-la-Mer avec Lazare et Marie de Béthanie.

